

ASSEMBLEE GENERALE FIDEI DU 3 FEVRIER 2010

L'assemblée générale de FIDEI s'est réunie à Paris le 3 février 2010.

Les 4 membres du bureau étaient présents : Marie-José Dubarry, Marie-Claude Grouès, Olivier Grouès, Philippe Sesboué.

ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport moral pour l'année 2009
- Modification des statuts
- Approbation des comptes 2009
- Examen des projets 2010
- Prévisions budgétaires 2010

RAPPORT MORAL

Saint-Louis du Sénégal

Le 26 mars 2009 ont été inaugurées à Guet-Ndar, quartier de pêcheurs de Saint-Louis, trois nouvelles infrastructures réalisées par FIDEI en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre : un centre socio-éducatif, une école maternelle, et un nouveau bâtiment scolaire au sein de l'école Cheikh Touré.

D'un effectif initial de 400 élèves, l'école est passée à une capacité de plus de 1000 enfants qui bénéficient d'un ensemble éducatif de qualité : enseignement préscolaire, cours d'initiation préalable au CP, bibliothèque et espace de lecture, cours d'informatique et espace internet, cours de soutien scolaire, cours de couture et de dessin. L'école Cheikh Touré a de nouveau connu un taux de réussite très élevé pour le concours de passage au collège des élèves de CM2 : 90%, près de 2 fois supérieur à la moyenne nationale.

L'école maternelle inclut 3 sections : petite, moyenne et grande, pouvant accueillir 60 enfants chacune, de 3 à 6 ans. Elle a été dotée d'une cuisine pour le programme de nutrition et d'un bloc sanitaires. Le Lions Club du Val d'Azergues a alloué une subvention de 4700 euros pour l'équipement de l'espace récréatif et celui des classes en matériel et jeux éducatifs. Les jeux d'extérieur sont en cours de commande auprès d'artisans locaux à Saint-Louis. La société Corolle a fait don de poupées qui ont été remises lors de l'inauguration. Un deuxième lot de poupées et de jeux sera acheminé en mars 2010.

Sur un terrain adjacent à l'école ont été démolies 2 salles de classes vétustes; en leur lieu et place a été édifié un bâtiment sur 2 niveaux abritant au rez-de-chaussée 2 salles polyvalentes et au 1^{er} étage 2 classes de CM2 de 90 m². Un centre de couture a été installé dans l'une des salles polyvalentes. Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Cheikh Touré y seront formés par les couturières du GIE Khar Yalla à la disposition desquelles FIDEI a mis 15 machines à coudre et tables. L'école de couture est ouverte aux habitants du quartier. Dans la 2^e salle se tiendront des séances de formation et de sensibilisation à l'hygiène, la santé, l'environnement, l'économie familiale et des cours d'alphabétisation et de soutien scolaire. Les initiatives de création de nouvelles activités économiques seront encouragées. Le centre est ouvert aux associations locales, favorisant l'essor d'initiatives culturelles. Le Fonds social de l'Ambassade de France et la Fondation Abbé Pierre ont cofinancé l'équipement : tables, chaises et fauteuils, sonorisation, matériel de projection... Les installations sanitaires de l'école élémentaire Cheikh Touré ont été modernisées et agrandies. Des séances de formation et de sensibilisation à l'hygiène ont été dispensées à tous les enfants.

15 étudiants bénévoles se sont rendus à Guet-Ndar lors de l'été 2009 pour les sessions de formation à l'informatique. Au mois de juillet ont été formés des instituteurs et directeurs d'écoles primaires de l'académie de

Saint-Louis ; au mois d'août, des collégiens, lycéens et étudiants de Guet-Ndar, ainsi que des membres du personnel municipal. La cohésion des 2 équipes d'étudiants volontaires, le soin apporté à la préparation des cours, les bilans réguliers établis avec Oumar Thioye, l'assiduité des participants et l'engagement personnel des formateurs ont permis d'atteindre une bonne efficacité et de recueillir un niveau élevé de satisfaction des bénéficiaires. Les rapports de stages des étudiants ont confirmé l'impact positif des missions d'été pour les volontaires qui ont vécu rencontres et découvertes avec intensité et ont été très touchés de l'accueil reçu et de la reconnaissance exprimée.

8 ordinateurs de bureau datant de 2 ans ont été « reconditionnés » par la société ReproSystems. 9 ordinateurs portables neufs et un système de Wifi ont été apportés de France pour équiper la salle internet. Munis de sacoches et d'un système antivol, les portables auront permis de faire face, grâce aux batteries, aux coupures de courant. Rangés dans un placard lorsqu'ils ne sont pas utilisés, ils sont à l'abri de la poussière et protégés de la salinité; cette solution sera retenue pour l'avenir lors du renouvellement du matériel. Un ordinateur portable a été remis au directeur pour la gestion de l'école et les échanges d'informations avec FIDEI.

La bibliothèque I. Ndiaye de l'école Cheikh Touré a reçu un nouveau don d'ouvrages offerts par la société EDITIS, et par l'Ecole des Loisirs portant la dotation de l'espace de lecture à près de 3800 références. Un logiciel de gestion documentaire a été installé par les étudiants ; tous les ouvrages ont été classés par niveau de lectorat et référencés. Un bibliothécaire à plein temps, formé à l'informatique, a été nommé par l'Académie de Saint-Louis.

Une nouvelle convention a été signée le 4 novembre 2009 avec la Fondation Abbé Pierre pour la construction au dessus du centre socio éducatif de Guet-Ndar d'un logement destiné au directeur de l'école Cheikh Touré. Ceci permettra de convertir le logement actuel, avec l'appui du Fonds Social de l'Ambassade, en une extension de l'école maternelle, avec création d'une nouvelle classe et agrandissement de l'espace récréatif. L'ouverture est prévue en mars 2010. La convention prévoit aussi la construction de sanitaires publics, douches et toilettes dans ce quartier où l'assainissement est une priorité vitale.

Soutien à d'autres associations œuvrant au Sénégal

A la demande de l'association « Les crayons d'Isa » qui soutient une école à Péléo, village de brousse situé dans la région de Thiès, FIDEI a obtenu de la Marine Nationale l'autorisation d'ajouter des panneaux solaires et du matériel scolaire aux colis expédiés à Dakar. 76 cartons d'un volume de plus de 4 m³ ont été transportés gracieusement en juillet 2009 par la Marine sur le navire Le Pélican, puis dédouanés et acheminés sur leur lieu de destination. Ils contenaient en particulier les livres offerts par Editis et l'Ecole des loisirs destinés non seulement à la bibliothèque Ismaïla Ndiaye de Guet-Ndar, mais aussi à l'école Gabriel Deshayes de Richard Toll, la bibliothèque de Dagana, et la bibliothèque « du bout du monde » de Matam. FIDEI agit également en relais d'une association en voie de constitution en Bretagne pour soutenir l'école élémentaire Amadou Basse Fall à Dagana par la fourniture de livres et cahiers, matériel scolaire et produits pharmaceutiques.

Construction d'un Centre de Formation à Madhopur en Inde

FIDEI a participé avec la Fondation Kiran à Madhopur, près de Varanasi (www.kiranvillage.org) à un projet d'équipement d'un centre de formation de physiothérapeutes et éducateurs spécialisés pour les soins paramédicaux aux enfants handicapés. Sangeeta, fondatrice de Kiran, est venue présenter le 16 octobre les activités de son institution et la démarche qui les inspire. Un appel à dons spécifique a été lancé pour cette réalisation d'une grande portée. Le centre est en cours de construction. Les travaux seront terminés d'ici quelques semaines. FIDEI a pris en charge à hauteur de 15 000 euros l'équipement et la dotation de la bibliothèque et du centre de documentation.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

MODIFICATION DES STATUTS

Les projets de modification des statuts approuvés lors des AG 2007 et 2008 n'ont pas encore été enregistrés à la Préfecture qui a demandé des documents complémentaires et proposé une parution au Journal Officiel.

Il est décidé d'amender en parallèle l'objet de l'association, qui paraîtra au JO, comme suit :

- Créer des liens de solidarité par le partage de la formation et de l'information
- Contribuer à réduire les inégalités d'accès à la formation et à l'information qui constituent un frein au développement
- Créer, équiper, animer des centres de formation, des établissements scolaires, des lieux d'accès à l'informatique et des bibliothèques
- Organiser et soutenir le volontariat d'étudiants prêts à partager leur temps et leurs connaissances pour aider des jeunes et des adultes à se former à l'utilisation d'outils de traitement de l'information
- Promouvoir, soutenir et participer à des actions locales à caractère sanitaire et social et à des microprojets de développement

Ceci sera également reflété dans la version finale des nouveaux statuts, annexés à ce Procès Verbal, qui seront déposés auprès de la Préfecture des Hauts de Seine à l'issue de cette Assemblée Générale.

APPROBATION DES COMPTES 2009

Le compte courant de l'association présentait au 31 décembre 2008 un solde positif de 27 567, 69 euros.

Au mois d'octobre 2009 FIDEI a reçu une avance de trésorerie de 20 000 euros pour financer la première tranche de la construction d'un logement à Guet-Ndar dans l'attente de la réception d'une subvention de la Fondation Abbé Pierre. La subvention de 42 000 euros ayant été reçue le 20 novembre, l'avance a été remboursée le 1^{er} décembre.

Aucune avance en compte courant ne subsiste au 31 12 2009.

Le total des dons perçus des « amis de FIDEI » en 2009 aura été de 47995 euros, hors dons destinés à financer les missions d'été des étudiants. A ce montant s'est ajoutée une subvention de la Fondation Abbé Pierre de 42 000 euros et un don du Lions club du Val d'Azergues de 4700 euros. De plus, 3210 euros reçus sur la fin d'année 2009 seront crédités sur le compte de l'association en janvier 2010.

Les frais de mission 2009 des étudiants : frais de voyage, de vaccination, de logement et de nourriture se sont élevés à 27563 euros. Les dons reçus à cette fin se sont montés à 27420 euros.

Le montant reçu des « amis de FIDEI » à la suite de la visite en octobre 2009 de Sangeeta, fondatrice de Kiran à Varanasi en Inde, et de l'appel à dons lancé pour l'équipement de la bibliothèque du centre Kiran de formation d'éducateurs et de physiothérapeutes pour l'enfance handicapée, s'est élevé à 13965 euros, auxquels se sont ajoutés 664 euros, produit de la vente d'artisanat. Ceci a permis de financer une contribution de 15 000 euros de FIDEI à ce projet.

Le Lions club a destiné son don de 4700 euros à l'équipement de l'école maternelle Cheikh Touré, inaugurée en mars 2009. 1350 euros ont été dépensés pour le mobilier et le matériel d'entretien, 650 euros pour l'audiovisuel et la musique, 1030 euros pour les fournitures, les jeux et le matériel éducatif. Le Comité de gestion de l'école dispose d'un solde de 180 euros pour la pharmacie et les fournitures. FIDEI conserve dans sa trésorerie une somme de 1490 euros qui est destinée en particulier à la sécurisation et à l'équipement en jeux d'extérieur de l'espace récréatif de la maternelle qui est en cours d'agrandissement.

L'association a cédé pour un montant de 3874,64 euros le solde des 25 FCP BNP Paribas Monétaire souverain qu'elle avait conservés à fin 2008.

Les dépenses principales de l'exercice 2009 auront été la 2° et la 3° tranche des travaux de construction du centre socio éducatif de Guet-Ndar, pour un montant de 29 569 euros, la 1° et la 2° tranche des travaux de construction du logement administratif au dessus du centre, pour un total de 26 205 euros, l'achat d'équipements pour l'école Cheikh Touré et le centre socio-éducatif : ordinateurs, système de sonorisation et de projection, mobilier, matériel éducatif pour un montant de 17 789 euros, la construction de sanitaires à l'école Cheikh Touré soit 6650 euros, et l'équipement du centre de formation de Kiran pour 15 000 euros.

Le Comité de Gestion de l'école Cheikh Touré a reçu du Fonds social de Développement de l'Ambassade de France à Dakar une subvention de 13 750 euros destinée à couvrir le coût des sanitaires de l'école et une partie des dépenses d'équipement du CSE et de l'école primaire. Une deuxième subvention, d'un montant de 4350 euros est attendue début 2010 pour la prise en charge des coûts d'extension de l'école maternelle. De ce fait, le CGE a reversé au budget de construction du CSE l'avance de 6650 euros qu'il avait reçue de FIDEI pour la construction des sanitaires de l'école. Un état comptable des dépenses correspondant aux achats d'équipements financés par le FSD a été présenté par le CGE à l'ambassade. Une inspection a été réalisée par le service de la coopération et du développement dans le courant du mois de janvier 2010.

L'ensemble des frais généraux : transport de matériel, dédouanements, frais de gestion des projets, fournitures, affranchissements, consommables, s'élève à 4908 euros, soit 3,9% des dépenses globales.

Les comptes de l'exercice 2009 sont approuvés à l'unanimité.

PROJETS 2010

Cheikh-Touré Guet-Ndar

Missions d'été :

L'accord passé avec l'école TelecomParistech pour les stages de formation humaine des étudiants de fin de 1°année a été reconduit. Une réunion d'information a été tenue le 20 janvier auprès de 35 étudiants. 2 missions seront confiées à deux groupes de 8 étudiants : la première du 5 au 24 juillet pour la formation à l'informatique d'instituteurs et de directeurs d'écoles primaires de l'académie de Saint-Louis, la seconde du 26 juillet au 14 août pour la formation à l'informatique de lycéens et étudiants le matin et pour l'initiation d'enfants du primaire à l'informatique et des ateliers ludiques autour du livre, l'après midi.

Equipement informatique :

Le programme de renouvellement des ordinateurs de l'espace informatique sera poursuivi. 10 ordinateurs portables seront apportés par les étudiants.

Logement administratif, travaux de réfection de l'école Cheikh Touré et extension de l'école maternelle :

Un complément de travaux a été approuvé dans le cadre de la construction du logement administratif pour l'étanchéité et le carrelage de la terrasse, ainsi que la peinture extérieure. Le montant est de 2350 euros.

Des travaux de réfection de parties de l'école Cheikh Touré seront entrepris : toiture, sécurisation de l'accès depuis l'avenue, électricité, fenêtres...

Les travaux d'extension de l'école maternelle, financés par l'ambassade, débuteront le 1° février. Ils seront terminés mi-mars. Une salle de classe supplémentaire sera ouverte. L'espace récréatif sera agrandi et équipé. La cuisine sera déplacée et un magasin de stockage de matériel créé. Le sol de l'espace récréatif actuel sera ragréé ; celui du nouvel

espace sera recouvert de sable avant implantation de toboggan et autres jeux d'extérieur. Un solde de 1490 euros sur le don du Lions Club permettra de couvrir ces dépenses d'équipement.

Equipements sanitaires du Quartier de Guet Ndar :

Les plans et devis établis par les services municipaux en liaison avec le conseil de quartier de Guet-Ndar pour la création d'un bloc de sanitaires publics avec 3 toilettes, 2 douches et un vestiaire pour les hommes, et 4 toilettes, 2 douches et un vestiaire pour les femmes ont été approuvés. Le lieu d'implantation choisi est situé sur le nouveau débarcadère. Le devis se monte à 8500 euros. Les travaux ont débuté en janvier et seront terminés fin février.

La subvention de la Fondation Abbé Pierre permettra de financer 3 ensembles de sanitaires : celui du débarcadère, la rénovation et l'extension d'un ensemble situé près du quai de pêche actuel et un troisième qui sera créé au nord, près du pont reliant Guet-Ndar à l'île de Saint-Louis.

Création d'un Collège à Ndar Toute

Ndar-Toute est le quartier voisin de Guet-Ndar sur la « Langue de Barbarie ». Cette péninsule étroite, entre fleuve et océan, ne dispose d'aucun établissement d'enseignement secondaire. Plus de 30 000 jeunes de moins de 18 ans y habitent, dont 8 000 sont scolarisés dans 11 écoles primaires...

En liaison avec le Conseil Municipal et le Conseil Régional de Saint-Louis, et en partenariat avec l'association PADEM : Programmes d'Aide et de Développement destinés aux Enfants du Monde, FIDEI a élaboré un projet de création de collège à Ndar Toute en redéployant les infrastructures actuelles pour faire face à la pénurie de terrains. Ce projet est en cours de soumission à des organismes de financement en France, les autorités sénégalaises devant contribuer à hauteur de 50%.

L'école élémentaire existante, l'école Dodds, sera surélevée ; une bibliothèque scolaire et 8 classes supplémentaires seront créées permettant d'accueillir tous les élèves d'une école voisine, l'école Samba Ndiémé qui sera transformée en un collège de 450 places et une maternelle pour 150 enfants.

Les premières estimations se montent à 230 000 euros. FIDEI prévoit une contribution de 15 000 euros sur ses fonds propres en 2010 qui pourra être renouvelée en 2011 si nécessaire.

Ecole Gabriel Deshayes Richard Toll :

FIDEI a passé un accord avec le Lions Club du Val d'Azergues pour le financement d'un projet de finition de l'agrandissement de l'école élémentaire Gabriel Deshayes à Richard Toll, ville située sur le fleuve au nord de Saint-Louis. Ceci permettra d'ouvrir 3 nouvelles classes pour 180 élèves et une salle informatique. Le don du Lions club s'élèvera à 15 000 euros. 3900 euros resteront à la charge de l'école. FIDEI financera l'achat de 8 ordinateurs portables. Les tables bancs envisagées en 2008 ont été commandées localement et payées par l'école.

Kiran

FIDEI soutiendra la Fondation Kiran dans sa recherche de financements pour l'acquisition et l'aménagement d'un terrain d'1,5 hectare contigu au village d'enfants de Madhopur afin de permettre la construction de 10 à 20 logements pour des familles démunies et des familles avec enfant profondément handicapé et de créer des ateliers pour l'insertion professionnelle de jeunes adultes. Ces ateliers seront consacrés à la transformation et au conditionnement de fruits, céréales et légumes produits à Kiran même.

FIDEI consacrera une somme de 15 000 euros en 2010 pour ce projet qui se réalisera sur un minimum de 3 ans.

PREVISIONS BUDGETAIRES 2010

	EUROS
SOLDE COMPTE COURANT 31 12 09	24 883
DONS RECUS FIN 2009 NON ENCAISSES AU 31 12	3210
SOLDE DON FONDATION AP	18 000
DONS ATTENDUS AMIS FIDEI	46 907
DON ATTENDU FONDATION PRIVEE*	42 000
DON ATTENDU LIONS CLUB	15 000
TOTAL CREDIT PREVISIBLE	150 000
SOLDE EQUIPEMENT MATERNELLE BUGEY LIONS CLUB	1 490
TRAVAUX COMPLEMENTAIRES LOGEMENT GUET NDAR	2 350
EQUIPEMENTS CSE + ECOLE + TRAVAUX CHEIKH TOURE	5 150
SANITAIRES DEBARCADERE GUET NDAR	8 500
SOLDE BUDGET FONDATION AP SANITAIRES GUET NDAR	12 685
COLLEGE NDAR TOUTE**	57 000
MATERIEL INFORMATIQUE CHEIKH TOURE	6 500
CONSTRUCTIONS ECOLE G.DESHAYES RICHARD TOLL	15 000
MATERIEL INFORMATIQUE ECOLE G.DESHAYES	5 500
MATERIEL INFORMATIQUE + LOGICIELS NTBF	3 000

HOUSING PROJECT KIRAN INDE	15 000
FRAIS GENERAUX NON DEBITES AU 31 12 09	695
FRAIS GENERAUX 2010	3130
TOTAL DEBIT PREVISIBLE	134 000
SOLDE DISPONIBLE	16 000

*Un versement complémentaire de 18 000 euros serait reçu en 2011

**Financés à hauteur de 42 000 par Don Fondation et 15 000 par FIDEI

Les projets 2009 sont approuvés à l'unanimité.

Fait à Paris le 28 avril 2009

Marie-José Dubarry

Philippe Sesboüé

Marie-Claude Grouès

Olivier Grouès

ANNEXE 1

STATUTS de l'ASSOCIATION F I D E I :

FORMATION – INFORMATION – DEVELOPPEMENT - ECHANGES INTERNATIONAUX.

- ARTICLE 1

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1^o Juillet 1901 et du 16 Août 1901 dénommée FIDEI :

Formation, Information, Développement, Echanges Internationaux.

- ARTICLE 2

Considérant que la Formation est un droit pour tous et convaincue que le fossé qui sépare ceux qui ont le privilège de la Formation et de l'Information de ceux qui en sont privés constitue l'une des premières inégalités, l'association FIDEI a pour but de :

- Créer des liens de solidarité par le partage de la formation et de l'information
- Contribuer à réduire les inégalités d'accès à la formation et à l'information qui constituent un frein au développement
- Créer, équiper, animer des centres de formation, des établissements scolaires, des lieux d'accès à l'informatique et des bibliothèques
- Organiser et soutenir le volontariat d'étudiants prêts à partager leur temps et leurs connaissances pour aider des jeunes et des adultes à se former à l'utilisation d'outils de traitement de l'information
- Promouvoir, soutenir et participer à des actions locales à caractère sanitaire et social et à des microprojets de développement

- ARTICLE 3 – L'association a son siège à Neuilly sur Seine ; il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration.

- ARTICLE 4 - L'association se compose de membres actifs et de membres adhérents. Sont membres actifs ceux qui, avec l'agrément du Conseil, prennent en charge la réalisation ou le soutien d'un ou plusieurs projets et/ou participent à la gestion de l'association ; sont membres adhérents toutes personnes qui, ayant versé une cotisation du montant de leur choix, et /ou consacré de leur temps à l'un des projets, en feraient la demande et recevraient l'agrément du Conseil. La qualité de membre adhérent se perd par la démission ou le décès. La qualité de membre actif se perd par la démission, le décès, ou par décision du Conseil après consultation de l'intéressé(e).

Le conseil de l'association pourra coopter en tant que membres associés ceux de ses correspondants à l'étranger qui auront joué un rôle primordial dans le développement de ses activités.

- ARTICLE 5 - Les ressources de l'association comprennent :

- Le montant des cotisations et dons manuels de particuliers ;
- Les subventions de l'Etat, des Départements, Communes et autres organismes publics ;
- Les subventions, aides et dons d'Entreprises.

- ARTICLE 6 - L'association est dirigée par un Conseil d'Administration dont les membres sont élus pour trois années par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles.

Le Conseil se compose d'un(e) Président(e) et de trois Vice-Présidents(es)

La fonction de trésorier est assurée par un membre du Conseil désigné par celui-ci.

La fonction de secrétariat est partagée entre les membres du Conseil.

Le Conseil pourra être élargi de un à deux nouveaux membres, après approbation par l'Assemblée Générale.

Le Conseil est renouvelé dans son entier tous les trois ans. En cas de vacances, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'issue du mandat initial de trois ans du membre remplacé. La vacance peut avoir pour origine la démission, le décès, ou la décision de la majorité du Conseil après consultation de la personne concernée.

- ARTICLE 7 - Le Conseil se réunit au moins une fois par an sur convocation du Président ou sur demande de deux de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la décision peut être soumise à l'Assemblée Générale.
- ARTICLE 8 - L'Assemblée Générale Ordinaire comprend tous les membres actifs de l'association. Elle se réunit annuellement. Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres actifs sont convoqués par les soins du Conseil. L'ordre du jour est déterminé à l'avance et comporte le rapport moral, ainsi que le rapport financier qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée. Le cas échéant, il sera procédé au remplacement, par vote au scrutin secret, des membres du conseil sortant. Si besoin est ou sur demande de la moitié plus un des membres actifs, le Président peut convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire suivant les formalités prévues ci-dessus.
- ARTICLE 9 - Un règlement intérieur, une charte, et une méthode d'action pourront être établis par le Conseil qui les soumettra à l'Assemblée Générale, de façon à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait au fonctionnement interne de l'association.
- ARTICLE 10 - La dissolution de l'association pourra être prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'Assemblée Générale ; un liquidateur sera nommé par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, sera dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1^o Juillet 1901 et au décret du 16 Août 1901.

Statuts approuvés à Neuilly sur Seine le 7 Septembre 2003 et modifiés par les AG du 17 04 2008, 28 04 2009 et 03 02 2010.

Marie-José Dubarry

Marie-Claude Grouès

Olivier Grouès

Philippe Sesboüé

COMPTES ANNEE 2009

	CREDIT €	DEBIT €
SOLDE CREDITEUR 31 12 2008 :	27 567.79	
AVANCE DE TRESORERIE 05 10 09	20 000,00	
REMBOURSEMENT AVANCE DE TRESORERIE 01 12 09		20 000,00
DONS AMIS FIDEI ENCAISSES 2009 :	47995.00	
DON FONDATION ABBE PIERRE	42 000.00	
DON LIONS CLUB	4 700 ,00	
VENTE FCP	3 874.64	
DONS FINANCEMENT MISSIONS D'ETE	27420,00	
FRAIS MISSIONS D'ETE		27563,00
VIREMENT CGE 2° TRANCHE CONSTRUCTION CSE		18 336.88
VIREMENT CGE 3° TRANCHE CONSTRUCTION CSE		11 231,80
VIREMENT CGE PLACARDS + CLOISON CSE + EQUIPEMENT MATERNELLE GUET NDAR		2 284,80
VIREMENT CGE AVANCE 1° TRANCHE SANITAIRES CHEIKH TOURE+ ACHAT ARMOIRE ORDINATEURS		3 666,80
VIREMENT CGE AVANCE 2° TRANCHE SANITAIRES+DEDOUANEMENT ET TRANSPORT LIVRES ET MATERIEL+ 390 000 CFA EQUIPEMENT MATERNELLE		4516,80
VIREMENT CGE 1° TRANCHE CONSTRUCTION LOGEMENT		20038,00
VIREMENT CGE 2°TRANCHE CONSTRUCTION LOGEMENT		6166,80
ECOLE AMADOU BASSE FALL DAGANA		165
DEDOUANEMENT+ TRANSPORT+ REPARATIONS AMBULANCE		1 016,80
RENOVATION MACHINES A COUDRE GUET NDAR		262.62
TRANSPORT LIVRES ET MATERIEL GUET NDAR		596,21
VIREMENT KIRAN CONTRIBUTION FRAIS VOYAGE SANGEETA + CREDIT CHEQUES VERSES A FIDEI POUR PRODUITS KIRAN		716,80
CHEQUES FIDEI POUR PRODUITS KIRAN	320,00	

FRAIS SOIREE KIRAN : BUFFET + SALLE		355,01
VIREMENT KIRAN BOURSE D'ETUDE		316,80
REMISE EN ETAT 8 ORDINATEURS, ACHAT 100 FAUTEUILS PLASTIQUE CSE +2 TABLES CHEIKH TOURE		3034,80
ACHAT SYSTEME SONORISATION CSE GUET NDAR		1 950,00
ACHAT VIDEO PROJECTEUR CSE GUET NDAR		399,00
ACHAT ECRAN VIDEO PROJECTION FIDEI		151,90
EQUIPEMENTS MATERNELLE + DISPENSAIRE GUET NDAR		1239,45
ACHATS DE LIVRES		724,35
REMBOURSEMENT LIVRE CAPITALISATION	502,20	
FOURNITURES, AFRANCHISSEMENTS, INFORMATIQUE		554,17
ACHAT ORDINATEURS+SACOCHE+CONSOMMABLES CHEIKH TOURE		5985,17
VOYAGES SUIVI FIDEI		2695,70
DOUBLE IMPUTATION 2009 A RECTIFIER SUR 2010		493,02
SOMME	174379,63	149496,58
REPORT A NOUVEAU 2009		24883,05
TOTAL GENERAL	174379,63	174379,63

3210 euros de dons supplémentaires ont été reçus fin 2009 et seront crédités sur 2010

528,95 euros de frais généraux ont été avancés fin 2009 ; ils seront remboursés sur 2010 déduction faite d'un ajustement comptable de 493,02 euros pour rectification d'une erreur d'imputation de frais de voyages et fournitures

Un crédit de 1490 euros subsiste sur la subvention du Lions club pour l'équipement de l'espace récréatif de l'école maternelle de Guet-Ndar ; il sera versé au CGE sur 2010

Un solde de 18 000 euros du don de la Fondation Abbé Pierre pour Guet-Ndar sera versé en 2010
28685 euros restent dus au CGE pour la fin des travaux financés par la Fondation

L
e

f
o
n
d
s